

COMPARATIF PRODUITS : LE PAPIER

ARTICLES

[mise à jour : 09/2013]



En cette période de rentrée, il est un article que l'on trouve dans tous les cartables, sur tous les bureaux : le papier ! Un employé en consomme 70 à 85 kg par an. Il est donc utile de réduire sa consommation en évitant les gaspillages et impressions inutiles. Parallèlement, il est possible de choisir du papier dont la production est plus respectueuse de l'environnement.

A éviter

Papier « classique », sans label et non recyclé

Ce type de papier ne donne en général pas d'information sur sa fabrication. Outre les déséquilibres liés à un abattage important, la fabrication de ce papier pose d'autres soucis : consommation d'eau élevée pour extraire la cellulose, énergie nécessaire au séchage, rejet de CO2 et de composés soufrés dans l'atmosphère... En outre, le blanchiment au chlore contamine les eaux avec des organochlorés, substances dangereuses qui persistent dans l'environnement et s'accumulent dans les chaînes alimentaires.

Second choix

Papier recyclé et blanchi sans chlore (TCF) ou porteur d'un label

On appelle « recyclé » un papier contenant au moins 50% de fibres provenant de déchets de papier imprimé. Le recyclage nécessite moins d'eau et d'énergie que la production de nouveau papier. Evitez le papier blanchi au chlore (ou blanchi ECF) et optez pour un papier portant un label comme l'écolabel européen ou le Nordic Swan, qui garantissent le respect de critères environnementaux. Les labels FSC et PEFC assurent, eux, que le bois est issu de forêts gérées durablement. FSC propose également un label "FSC recycled".

A privilégier

Papier 100% recyclé et blanchi sans chlore (TCF) ou porteur du label « Ange Bleu »

Privilégiez du papier 100% recyclé (de post-consommation), non désencré, non blanchi. Il ne faut qu'une tonne de vieux papiers pour produire 900 kg de papier recyclé, alors qu'il faut 2 à 3 tonnes de bois (environ 17 arbres) pour fabriquer une tonne de papier classique. Sa production requiert aussi moins de traitements chimiques et consomme 50% d'énergie et 90% d'eau en moins ! Le must en la matière étant le label « Ange Bleu ».

Le papier recyclé traîne la mauvaise réputation de ne pas être bien accepté par les imprimantes et photocopieuses. Ce n'est plus le cas avec les papiers modernes adaptés à ces machines.

Plus d'infos

- fiche-conseil n°46 - [Le papier recyclé](#)
- fiche-conseil n°58 - [Le cartable écologique](#)

Si vous travaillez dans une collectivité, vous pourriez aussi être intéressé par :

- la fiche-conseil n°5 - [La gestion du papier au bureau](#)
- la fiche-conseil n°129 - [Les fournitures de bureau](#)
- le site www.achatsverts.be

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

[1] <https://www.ecoconso.be/fr/Le-papier>

[2] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/papier>

[3] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/tri-et-recyclage>

[4] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>

[5] <http://www.ecoconso.be/Le-papier-recycle>

[6] <http://www.ecoconso.be/Le-cartable-ecologique>

[7] <http://www.ecoconso.be/La-gestion-du-papier-au-bureau>

[8] <http://www.ecoconso.be/Les-fournitures-de-bureau>

[9] <http://www.achatsverts.be>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

